

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :**En exercice : 19****Présents : 15****Votants : 18****OBJET :****Acquisition d'un
véhicule pour le service
technique****N°44/2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 28 septembre à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOLLIES-VILLE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Nicolas GERARDIN, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 19/09/2022

Présents : Madame FOUASSE Bénédicte, Monsieur JOLY Philippe, Madame CHUI TI SING Liliane, Monsieur SABRIÉ Alain, Madame COURANT M-Christine, Monsieur VINCENT Alain, Monsieur NOIROT Michel, Madame MASSUCCO Isabelle, Madame VIAENE Nathalie, Monsieur CASTEL Roger, Monsieur POURRET Jean-Michel, Monsieur CODOGNO Jean-Michel, Monsieur OLIVIERI Paul, Madame RUSSEL Delphine.

Absent(s) excusé(s) ayant donné procuration : Monsieur FRANCESCHI Alain à Monsieur VINCENT Alain, Madame VIVES Marie-Christine à Monsieur JOLY Philippe, Madame ADROVER Isabelle à Madame FOUASSE Bénédicte.

Absent(s) : Monsieur BROUSSAIS Jean-Jacques

Secrétaire de séance : Madame VIAENE Nathalie

Monsieur le Maire informe les membres que le véhicule PIAGGIO, acheté en 2012 et utilisé par l'agent technique en charge de la propreté de la commune doit être remplacé. Il est immobilisé dans le garage communal depuis plusieurs mois. Il a déjà nécessité de nombreuses réparations et devient trop onéreux.

Il présente la proposition faite par le garage AZUR TRUCK à VILLENEUVE LOUBET pour un véhicule d'occasion type fourgonnette – 2 places assises – 1.5 litres DCI 95 CH de la marque NISSAN pour un montant de 17 868 € TTC.

Il précise que ce véhicule est disponible immédiatement.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DÉCIDE** l'acquisition du véhicule NISSAN décrit ci-dessus et proposé par le garage AZUR TRUCK à VILLENEUVE LOUBET pour un montant de 17 868 € TTC
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents pour effectuer cet achat
- **DIT** que les crédits nécessaires seront prévus au budget de la commune sur le compte 2182 programme 967

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré à Solliès-Ville,
Les jour, mois et an susdits

Le Maire,
N. GERARDIN



Certifié exécutoire
compte tenu :

- de la transmission en préfecture, le : **29 SEP. 2022**

- de la publication, le **29 SEP. 2022**